L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

NOUVELLE ORLEANS, MARDI, 18 SEPTEMBRE 1855.

Imprimé et publié par
J. F. WEISSE & Comp
Editeurs-Propriétaires,
G. F. WEISSE. H. DUFOUR.
E. DUFOUR. G. HARNEY.
No 93, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS:
MARDI MATIN, 18 SEPTEMBRE.

LE TRESOR ET LA PERCEPTION DES TAXES.

On connait la déplorable situation du trésor. Il ne s'y trouve pas un liard depuis trois mois et les fonctionnaires municipaux, les nombreux employés de la ville, ceux eux qui sont aux gages de la corporation ne touchent pas un *cent* de leur salaire. Il leur faut attendre patiemment la rentrée des wharfs, et vivre jusque là comme ils le pourront. Les plus malheureux sont peut-être les professeurs de nos écoles publiques, qui obligés de se consacrer exclusivement à leur pénible tâche, n'ont d'autres ressources que leur chétif traitement. Ils se présentent au trésor tous les mois, mais ils sont renvoyés avec cette invariable et désespérante reponse: point d'argent! Quelques uns, impatientes, ont pris part de poursuivre la ville et de faire saisir deux voitures cellulaires destinées à transporter les criminels de la prison au tribunal et du tribunal à la prison. Mais en somme conscience, n'est-ce pas là une cruelle vengeance plutôt qu'un moyen de faire payer? Que peuvent ces malheureuses voitures? Fort peu de chose vraiment. Les professeurs savent bien de laisser là ces triates voitures et de ne pas forcer le trésorier à s'exécuter pour son propre compte afin de se soustraire à de nouvelles saisies.

Il faut qu'avant fait naître la réunion des autorités municipales n'est déjà un fait. Nos embarras financiers ne font que croître avec le temps, et les taxes, cette fleur abondante, suffisent de moins en moins aux exigences du fisc. D'où vient cela? Nous allons le dire.

Le mode de perception de l'impot est, depuis la première source du mal, la honte de la ville, à nos yeux, de la ruine qui la menace. Les auteurs de la nouvelle charte de la ville ont cru que les collecteurs étaient un rouage inutile dans l'administration municipale, et qu'il fallait les supprimer. Ils espéraient réaliser de ce chef une notable économie et faire gagner au trésor la commission que recevaient les collecteurs. Leur perspicacité a été en défaut, et l'expérience a donné un éclatant démenti à leurs prévisions.

A cette heure les rentrées de la ville ensemble sont guère plus considérables que celles qui arrivaient autrefois celles de la seconde année seule. Pourquoi? Parce que le mode de perception est changé, parce qu'il a fallu payer entre les mains d'un seul, les contribuables sont tenus de s'acquitter au trésor. La suppression d'un intermédiaire indispensable a amené des perturbations qu'il était, ce nous semble, facile de prévoir, et dont l'administration subira longtemps encore la fâcheuse influence si l'on ne s'empresse de revenir à l'ancien système.

L'article de la Nlle-Orléans décrète que les contribuables devront se présenter, avant le 1er mai, dans les bureaux du trésor et verser entre les mains de celui qui tient de leurs taxes. Elle donne une clause pénale, que les reçus non soldés en retard seront remis à un officier de paix et un decret en bonne forme sur le champ dénouer le différend. Le collecteur de la taxe sur les voitures, chevaux, etc., etait celui qui devait exercer la plus stricte vigilance. Il avait des affidés, et des qu'un nouvel attelage se hasardait sur le pave, on le lui signalait avec la plus grande precision et l'infortuné licence était poliment offerte au propriétaire du véhicule avec requête d'en payer le montant.

Aujourd'hui on a changé tout cela. Nous n'avons plus de collecteurs, et par conséquent plus de fonctionnaires directement intéressés à découvrir tous les établissements et toutes les exploitations imposables. Cette recherche a été confiée au commissionnaire des rues, mais a-t-il le temps de se livrer à de minutieuses perquisitions dans une ville de sept ou huit milles d'étendue? Ses autres fonctions ne sont-elles pas déjà assez nombreuses, et pour les bien remplir n'est-il pas obligé d'y consacrer toute son activité? Il lui est impossible, quoiqu'il fasse et quelque bonne volonté qu'il y mette, de tenir note de tous les établissements nouveaux qui s'ouvrent chaque jour à la Nlle-Orléans. Comment aura-t-il en outre, en voyant passer une charrette, qu'elle n'est pas portée sur le contrôle? Et puis, son intérêt personnel le stimule-t-il? Il sera porté au contraire, dans l'intérêt de sa candidature à venir,—car il est désigné par l'élection populaire, — à se montrer indulgent, à se mettre parfois un bandeau sur les yeux. Les collecteurs, eux, recevant une commission sur ce qu'ils percevaient, avaient un *intérêt direct et personnel* à faire rentrer tout ce qui était dû au trésor, à rechercher toutes les industries imposables, à forcer tous les contribuables de leur ressort à s'acquitter exactement. Et dans les cas de refus, nous avons déjà vu qu'un jugement intervenait tout de suite pour mettre à la raison le récalcitrant, tandis que les procès institués maintenant par l'avocat de la ville, restent souvent sans résultat à cause des délais inséparables du système actuel. L'Etat a conservé ses collecteurs, et il n'a qu'à s'en féliciter.

Il y a aussi, en faveur de l'ancien système, une considération majeure à faire valoir. Les contribuables sont maintenant tenus d'acquitter la taxe municipale dans le délai d'un mois. Tant pis pour ceux qui le laissent expirer: ils devront payer cinq pour cent à l'avocat de la ville, des frais de publication dans les journaux, etc. N'est-ce pas là une chose odieuse et ne semble-t-il pas que la loi n'a eu d'autre but que d'opprimer les citoyens? Au nom de la raison et du sens commun, qu'on abroge vite ce monstrueux ukase. Les collecteurs au moins ne prenaient pas les contribuables à la gorge; les connaissant ils leurs donnaient le temps de s'acquitter; ils présentaient d'abord le reçu non acquitté à qui de droit comme avertissement et revenaient plus tard en toucher le montant. Ils accordaient les délais qu'on leur demandait, certains qu'en definitive toutes les rentrées se feraient en six mois. Ne remplissant leurs fonctions que dans un ressort borné leur activité s'y exerçait à l'aise et n'était point entravée par de funestes retards.

On voit de bonc, la ville n'a rien gagné à la substitution d'un nouveau mode de perception. Les auteurs de la charte en supprimant les collecteurs et par conséquent leur commission, croyaient sincèrement opérer une économie et ils n'ont fait que créer un odieux monopole. Ils ont ajouté au fardeau déjà si lourd des contribuables sans améliorer la position du trésor. Au lieu des différents collecteurs que possedait chaque district, il n'y a aujourd'hui qu'un avocat qui, s'il avait le moyen d'aller aussi vite en besogne que ceux qu'il a remplacés, se ferait en une seule année une très jolie fortune. Ce dernier fonctionnaire est le seul qui ait gagné au nouveau mode de perception de l'impôt. La ville y a perdu les deux tiers de son revenu et les contribuables sont constamment victimes de la lettre inflexible d'une loi à la fois ridicule et tyrannique. S'ils oublient d'acquitter la taxe dans les trente-un jours de mars, il leur faut aller humblement payer cinq pour cent à quelque parasite du barreau dont le metier est de s'enrichir aux depens du public.

Nous aurons bientôt une nouvelle législature. Quelle sa hâte d'amender la charte de la Nlle-Orleans et de nous restituer l'ancien mode de perception, le plus humain, le plus rationel et le plus efficace, à coup sûr, de tous ceux que pourraient imaginer les feconds arrangeurs de constitutions municipales. Ce que nous voulons, ce que reclame imperieusement l'intérêt public, c'est que l'on nomme dans chaque district un collecteur pour chaque profession, métier ou industrie, et qu'on donne aux contribuables un délai de six mois pour se mettre en règle vis-à-vis du trésor. De cette façon, la situation de ces derniers sera améliorée, les rentrées se feront rapidement, le fisc ne pourra plus être fraudé, et la ville trouvera la totalité de son revenu.

LES PLANTEURS SUCRIERS — Les planteurs sucriers de la paroisse St-Landry ont dû se réunir ces jours derniers au village d'Opelousas, pour *délibérer* sur les mesures qu'il conviendrait de prendre dans le but de faire transporter le marché aux sucres de la Nlle Orléans à celle d'Alger, de l'autre côté de fleuve. Leur principale raison est que la plateforme actuelle est trop petite, et que par suite de son exiguité les agens sont obligés de vendre dans les trente-six heures les sucres qui leur sont envoyés ou de les mettre à l'entrepôt sans frais de planteur. Ils signalent aussi d'autres inconvénients, et pour y remédier ils invitent les planteurs sucriers de toutes les paroisses à se réunir comme eux et à aviser aux moyens les plus propres à protéger l'industrie sucrière.

ACCIDENTS SUR LE FLEUVE.—Le navire *Venice* drecen last le fleuve dans la nuit de samedi dernier, remorqué par le *Hercules*. A huit milles environ audessous de la station de la quarantaine, le bateau à vapeur s'étant trop rapproché de rivage et voulant enavite s'en éloigner, la poupe de *Venice* donna contre la batterie et la gouverne fut brisée. Le batiment a été forcé de se faire remorquer à Alger où l'on l'a vérifié à réparer ses avaries.

Un autre accident. Hier, des ouvriers chargés de calfeutrer la coque de bateau à vapeur *J. T. Chenowith* le penchèrent sur le côté. Ils l'inclinèrent malheureusement trop; le bateau entrainé par son poids, renversa complètement et coula dans trente pieds d'eau. Le *Chenowith* appartenait au capitaine Johnson et valait environ $15,000. On ne pourra probablement pas le relever.

MALADIES A LA CAMPAGNE. — Le *Franklin Banner* nous apprend que la fièvre jaune augmente à Pattersonville, dans la paroisse St Marie. Cinq décès ont eu lieu dernièrement dans cette petite ville. Quelques cas de fièvre bilieuse se sont déclarés dans les habitations situées sur les bords du bayou Salé.

L'*Independent* de Catahoula dit que les fièvres n'ont encore fait aucun ravage dans cette paroisse que le beau temps fait espérer qu'elles disparaitront bientôt.—Il n'y a presque plus de maladies à Trinity.

La fièvre jaune continue ses ravages sur le bayou Grosse Tête. Plusieurs des citoyens les plus honorables de l'endroit ont succombé au fléau et un grand nombre d'autres sont malades en ce moment. L'épidémie est dans sa période d'augmentation et a eu carractère funeste qui déroute la science. Plusieurs décès ont également eu lieu à Plaquemines, dans la même paroisse.

La fléau a fait aussi son apparition à Jackson. La plupart des habitans ont quitté la ville. Clinton et Port Hudson n'ont encore rien éprouvé.

RECOLTES.—Le *Democrat* de Feliciana annonce que les chenilles ont fait leur apparition sur les habitations de cette paroisse. Elles se sont abattues par milliers dans les champs de coton et ajoutent leurs ravages à ceux qu'y exerçait déjà la rouille. La récolte a été considérablement amoindrie.

LA FIEVRE JAUNE AU MISSISSIPPI.—La fièvre jaune sévit en ce moment à Natchez, à Port-Gibson et à Vicksberg. Le Dr. Conrad, domicilié dans cette dernière ville, a succombé dernièrement à l'épidémie.

CANDIDATS.—J. L. Rochelle a été désigné par le parti américain comme candidat pour représenter la paroisse de Soto à la Législature.

Les démocrates de la paroisse Caldwell ont nommé de leur côté M. J. B. Fleetl pour les représenter à la Législature: dans la paroisse Catahoula ils ont désigné dans le même but G. Spencer.

KENDAL.—La convention des champions de l'esclavage au Kosens a désigné le général Whitfield comme candidat pour représenter ce territoire au Congrès. M. Whitfield appartient, dit le *Democrat* de St Louis, au parti américain.

CHRONIQUE LOCALE.

INCENDIATIONS dans les différents cimetières de la ville, durant la semaine expirant dimanche, 16 du courant, à 6 heures du matin:

	Fièvre jaune.	Autres maladies.	Total
Cimetière Protestant,	4	6	10
Cimetière des Odd Fellows,	2	4	6
Greenwood,	3	4	7
Cypress Grove No 1,	2	4	6
Cypress Grove No 2,	2	4	6
Cimetière de St Patrick,	10	12	22
Cimetière Catholique No 1,	8	10	18
do do No 2,	6	10	16
do de la Nouvelle Orléans,	1	10	11
do de Lafayette,	10	21	31
do de Lafayette,	2	6	8
do de la Charité,	17	20	37
do de Bienvenu (Ste Rose),	3	3	6
do de Bienvenu (rue de la Hache),	1	2	3
Hôpital de Charité,	25	10	35
	100	132	232
Total de la sem. précéd.,	102	116	218
Diminution cette semaine,	2	16	14

RÉCOMPENSE ILLÉGALE.—Jean Turnquest, homme d'un esprit à l'emporte-pièce de Long, a été arrêté hier pour avoir promis publiquement l'argent de son patron de couleur de se rendre dans une localité, ce qui est une violation de la loi.

ASSURANCES SUR NEGRES.—La compagnie a déclaré hier les valeurs de la ville pour la somme de $ 982,100. Les valeurs du Quartier Français et sous qui s'étendent de la rue de Canal à la rue North Rampart ont été estimées à M. James G. Leach, pour $ 163,150, sous qui l'espace entre la rue de Canal à la rue Toulouse, à M. J. W. Hoffman, pour $ 69,800, et le reste à M. Edouard Barry, pour $ 69,800.

DEVANT LA 1ERE COUR.—L'homme de garde P.H. Lanning, a comparu hier devant le recorder de 2e District. Celui-ci lui a donné pour cause d'arrestation qu'il avait été trouvé endormi dans un chariot. Il a été envoyé devant le Premier Juge du District.—C'est le même agent qui a tenté, il y a quelques temps, dans un moment d'erreur, d'arrêter un Alderman à la porte de l'hôtel de ville (Royal).

COURSE DE COUREAU.—Frank Hewitt dit que son cheval Coureau, un jument renommée dans le quartier de Carrollton, ne fait qu'attendre pour lui donner Williams et Guerrin. Ces individus se sont engagés dimanche sur son frère et moitié que Williams lui tiendrait les bras, Guerrin lui ferait un temps de course en une ou autre en trois.—Ordre d'arrestation.

BON MARCHE.—Mercredi Debord donne son meuble de l'hôtel et de la frappe complètement.—Attention et entièrement de $ 300.

COURSE DE PIROGUES.—Une rixe a eu lieu, dimanche dernier, dans la nuit, rue Tchoupitoulas, entre Michael Mooney et John Burke. Ce dernier a reçu un coup dans chaque de poignard; le médecin ne croit pas que la blessure soit mortelle. Le transporté le plaint dans lui. Mooney n'a été arrêté que lundi matin par un officier de police qui le gardait à une petite distance de la maison où gisait le blessé. L'agent a trouvé sur lui un mouchoir couvert de sang. Il est en prison.

MOONEY et McADAMS sont tous deux Irlandais et conducteurs de drays.

FAUX PRÉTEXTES.—Jean Alabach, arrêté dans le Quartier-Général, devra répondre demain à l'accusation d'avoir obtenu de l'argent de R. Levy à l'aide de faux prétextes.

LES PEUPLADES.—Un grand nombre de citoyens de cette ville se sont réunis dimanche au marché Poydras, et ont décidé qu'ils demanderaient un autre plus élevé. Ils travailleront, depuis le printemps dernier, à raison de 81 25 par jour; c'est à dire 25 c. de moins qu'auparavant. La plupart des entrepreneurs, reconnaissant que la demande est juste, ont consenti à rétablir l'ancien prix; les ouvriers sont en conséquence leurs travaux. — Hier, une querelle s'est élevée à ce sujet entre deux patrons, Chas Mulvey, ghlis et Timothy Flynn; celui-ci a été blessé à la tête. Mc Laughlin a été arrêté, et comme il n'a pas pu fournir un cautionnement de $ 1,000, il a comparu devant le premier District 1'a envoyé en prison où il restera jusqu'à ce que l'instruction ait lieu.—Hier matin, Mc Laughlin, qui s'était constitué prisonnier, a été mis en liberté sous caution.

ACCIDENTS SUR LE FLEUVE.—Le navire *Venice* descen last le fleuve dans la nuit de samedi dernier, remorqué par le *Hercules*. A huit milles environ audessous de la station de la quarantaine, le bateau à vapeur s'étant trop rapproché de rivage et voulant enavite s'en éloigner, la poupe de *Venice* donna contre la batterie et la gouverne fut brisée. Le batiment a été forcé de se faire remorquer à Alger où l'on l'a vérifié à réparer ses avaries.

Un autre accident. Hier, des ouvriers chargés de calfeutrer la coque de bateau à vapeur *J. T. Chenowith* le penchèrent sur le côté. Ils l'inclinèrent malheureusement trop; le bateau entrainé par son poids, renversa complètement et coula dans trente pieds d'eau. Le *Chenowith* appartenait au capitaine Johnson et valait environ $15,000. On ne pourra probablement pas le relever.

MALADIES A LA CAMPAGNE. — Le *Franklin Banner* nous apprend que la fièvre jaune augmente à Pattersonville, dans la paroisse St Marie. Cinq décès ont eu lieu dernièrement dans cette petite ville. Quelques cas de fièvre bilieuse se sont déclarés dans les habitations situées sur les bords du bayou Salé.

L'*Independent* de Catahoula dit que les fièvres n'ont encore fait aucun ravage dans cette paroisse que le beau temps fait espérer qu'elles disparaitront bientôt.—Il n'y a presque plus de maladies à Trinity.

La fièvre jaune continue ses ravages sur le bayou Grosse Tête. Plusieurs des citoyens les plus honorables de l'endroit ont succombé au fléau et un grand nombre d'autres sont malades en ce moment. L'épidémie est dans sa période d'augmentation et a eu carractère funeste qui déroute la science. Plusieurs décès ont également eu lieu à Plaquemines, dans la même paroisse.

Le fléau a fait aussi son apparition à Jackson. La plupart des habitans ont quitté la ville. Clinton et Port Hudson n'ont encore rien éprouvé.

RECOLTES.—Le *Democrat* de Feliciana annonce que les chenilles ont fait leur apparition sur les habitations de cette paroisse. Elles se sont abattues par milliers dans les champs de coton et ajoutent leurs ravages à ceux qu'y exerçait déjà la rouille. La récolte a été considérablement amoindrie.

LA FIEVRE JAUNE AU MISSISSIPPI.—La fièvre jaune sévit en ce moment à Natchez, à Port-Gibson et à Vicksberg. Le Dr. Conrad, domicilié dans cette dernière ville, a succombé dernièrement à l'épidémie.

CANDIDATS.—J. L. Rochelle a été désigné par le parti américain comme candidat pour représenter la paroisse de Soto à la Législature.

Les démocrates de la paroisse Caldwell ont nommé de leur côté M. J. B. Fleetl pour les représenter à la Législature: dans la paroisse Catahoula ils ont désigné dans le même but G. Spencer.

KENDAL.—La convention des champions de l'esclavage au Kosens a désigné le général Whitfield comme candidat pour représenter ce territoire au Congrès. M. Whitfield appartient, dit le *Democrat* de St Louis, au parti américain.

CHRONIQUE LOCALE.

INCENDIATIONS dans les différents cimetières de la ville, durant la semaine expirant dimanche, 16 du courant, à 6 heures du matin:

	Fièvre jaune.	Autres maladies.	Total
Cimetière Protestant,	4	6	10
Cimetière des Odd Fellows,	2	4	6
Greenwood,	3	4	7
Cypress Grove No 1,	2	4	6
Cypress Grove No 2,	2	4	6
Cimetière de St Patrick,	10	12	22
Cimetière Catholique No 1,	8	10	18
do do No 2,	6	10	16
do de la Nouvelle Orléans,	1	10	11
do de Lafayette,	10	21	31
do de Lafayette,	2	6	8
do de la Charité,	17	20	37
do de Bienvenu (Ste Rose),	3	3	6
do de Bienvenu (rue de la Hache),	1	2	3
Hôpital de Charité,	25	10	35
	100	132	232
Total de la sem. précéd.,	102	116	218
Diminution cette semaine,	2	16	14

RÉCOMPENSE ILLÉGALE.—Jean Turnquest, homme d'un esprit à l'emporte-pièce de Long, a été arrêté hier pour avoir promis publiquement l'argent de son patron de couleur de se rendre dans une localité, ce qui est une violation de la loi.

ASSEMBLAGE DES WHIGS.

Les nombreux amis de la nouvelle administration se réuniront ce soir à 8 heures, au coin de Canal et Carondelet, pour ratifier les nominations faites par la convention de Philadelphie.

Les orateurs de la soirée seront les honorables Messieurs Pierre Soulé, Randall Hunt, Duncan F. Kenner, Alexandre Mouton, Judah P. Benjamin, Henry Bry, Edward Kenner, Alexandre Dimitry, Thomas J. Semmes, Charles Gayarré, Alexandre Walker, Thomas Slidell, Charles Roselius, Christian Roselius, Randall L. Gibson, Thomas Hunt, Charles Maurian, Charles Parlange, Charles Derbigny, Robert Mott, Edward Sparrow, Thomas Urquhart, Thomas Bell, Thomas Banks, Thomas Hyde, Thomas Wharton, Thomas Ellis, Thomas Cage, Thomas Boyce, Thomas Hall, Thomas Bayne